

FICHE TECHNIQUE

ARCANE 220 US

VERSION V3.0 du 01/07/08

Formulation et procédé de recyclage breveté (FR N° 2788703, EU N°1144102)

DEFINITION :

ARCANE 220 US est une dispersion par le couplage synergique d'éco solvants organiques hautes performances (hydrocarbures oxygénés) pouvant remplacer les solvants visés par les nouvelles réglementations (ex chlorés, fluorés, aromatiques...).

ARCANE 220 US annonce une **nouvelle génération de solvants non écotoxiques** :

- Non aqueux / diluables dans de l'eau et dans les solvants (hydrocarbures halogénés, non halogénés...) en toutes proportions.
- Neutres et universels (large spectre d'efficacité ; compatibilité vis à vis de la plupart des matériaux et joints).
- Point éclair élevé (risque d'inflammabilité réduite selon la directive 67/548/CEE)
- Éco-bilan favorable (aisément recyclables ; biodégradables).

ARCANE 220 US ne nécessite aucune classification selon les critères de la directive européenne 1999/45/CE.

DOMAINES D'APPLICATION :

- Excellente préparation de surface (ex avant peinture, collage ou toutes autres applications...) : l'absence d'agents tensio-actifs assure une finition parfaite, exempte de toutes traces ou traînées résiduelles, non filmogènes.
- Solvant de substitution en processus de fabrication et de formulation.
- Dégraissage des pièces mécaniques.
- Nettoyage du matériel d'application des peintures.
- Solubilisation des peintures, résines, goudrons, encres, colles.
- Dilution de paraffine.
- Elimination de mousse polyuréthane résiduelle après application.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

- ☐ **Présentation:** Liquide limpide incolore
- ☐ **Densité à 20°C :** 0.96 environ
- ☐ **Point éclair :** 65°C (>100°C avec plus de 10% d'eau)
- ☐ **Plage d'ébullition (760mmHg):** 160 -220°C
- ☐ **Tension disruptive :** 8,3Kv
- ☐ **Vitesse d'évaporation à 25°C :** 6 g / heure / m²
- ☐ **Vitesse d'évaporation à 40°C :** 18 g / heure / m²
- ☐ **Teneur en COV selon la directive 1999/13/CE :** pression de vapeur à 20°C très faible non mesurable
- ☐ **Des mesures de concentration de vapeur des constituants de l'A 220 U.S ont été faites par la CRAM.** Dans le cas le plus défavorable, c'est-à-dire au conditionnement, la valeur d'émission est de 16 mgC / Nm³ pour l'ARCANE 220 US soit 5 fois inférieurs au seuil limite d'émission qui est de 75 mgC / Nm³ pour une consommation supérieure à 10 Tonnes par an (ANNEXE II de la Directive 1999/13/CE).

ARCANE Industries S.A.

3Z.I des Paluds 73, avenue du Douard 13685 AUBAGNE Cedex

T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77

Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr

Site Internet : <http://arcane-industries.fr>

Page 1 sur 3

MISE EN ŒUVRE :

- Matériel:** Au chiffon, à la brosse, et tous matériels d'application (ex de peintures...).
- Dilution:** Pur ou dilué suivant les nécessités d'application.
- Mise en oeuvre:** Par immersion, par aspersion ou en cuve ultrasons.

AUTRES VERSIONS :

- ARCANE 220 US :** Version lingettes techniques imprégnées.
- ARCANE 220 US GEL :** Version gélifiée de l'ARCANE 220 US
- ARCANE 221 US :** Spécialement adapté aux préparations de surface avant peintures grâce à son promoteur d'adhérence.
- ARCANE 222 US :** Spécialement adapté aux préparations de surface avant peintures, amélioré par son action de protection anticorrosion.
- ARCANE 226 US :** Spécialement adapté au nettoyage du matériel d'application des peintures en phase aqueuse (acryliques ...) ou solvant (glycérophtaliques...) grâce à son pouvoir solvant renforcé (meilleure polarité).

- ARCANE 220 ou 222 :** Dispersion aqueuse de vitesse d'évaporation optimisée.
- ARCANE 224 US :** Dispersion aqueuse de type **ARCANE 220** enrichie en agents tensio-actifs à effets détergents et émulateur (Huile/Eau).

PRECAUTIONS D'USAGE :

- Nous préconisons d'effectuer un essai préalable pour le traitement de matériaux sensibles : surfaces peintes ou plastiques (voir fiche annexe).
- Utiliser des gants
- Se conserve 1 an en emballage d'origine

ARCANE Industries S.A.

3Z.I des Paluds 73, avenue du Douard 13685 AUBAGNE Cedex
T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77
Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr
Site Internet : <http://arcane-industries.fr>

ANNEXE DE COMPATIBILITE INDICATIVE (PLASTIQUES OU ELASTOMERES)

NON COMPATIBLES

ABS	ACRYLONITRILE BUTADIENE STYRENE
PS	POLYSTYRENE
PMMA	POLYMETHYLMETACYLATE
NEOPRENE	CHLOROPRENE POLYMERE
PC	POLYCARBONATE
HYPALON	POLYETHYLENE CHLOROSULFONE
VITON	VINYLDENE FLUORIDE-HEXAFLUORO-PROPYLENE COPOLYMERE
POLYURETHANE	
PVC	POLYVINYLCHLORURE

COMPATIBLES

PTFE	POLYTETRAFLUORO ETHYLENE
PE	POLYETHYLENE
PP	POLYPROPYLENE
PET	POLYETHYLENE TERAPHTALATE
PA	POLYAMIDE
EPDM	ETHYLENE PROPYLENE DIENE TERPOLYMERE
EPT	ETHYLENE PROPYLENE TERPOLYMERE

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de certaines conditions d'utilisations ; ces renseignements ne peuvent pas suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »

ARCANE Industries S.A.

3Z.I des Paluds 73, avenue du Douard 13685 AUBAGNE Cedex

T : 00 33 (0)4 42 82 16 95 F : 00 33 (0)4 42 82 16 77

Courriel du service technique : laboratoire@arcane-industries.fr

Site Internet : <http://arcane-industries.fr>